

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL./X~~7~~

1 JUILLET 1910

Nos 12 et 13

SOMMAIRE—Audience du Saint-Père—Erection du diocèse de Régina et du vicariat apostolique de Keewatin—Congrès Eucharistique de Montréal—Terre-Neuve et le Canada—Echos du voyage de Monseigneur—Feu M. l'abbé J. Goiffon—Nouvelle mission des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. —L'instruction obligatoire—Notre-Dame de Lourdes, Man.—Les candidats de l'antiquité—Une coulée de cloches—Mort de la Rde Mère Filiault—La reconnaissance pratique du français—Logberg, Sask.—Fêtes jubilaires du Collège—La mémoire de Dollard—Un événement historique—Un prix célèbre—La loge l'“Emancipation”—Bibliographie—Ding! Dang! Dong! R. I. P.

NUMÉRO DOUBLE.

En raison d'un accident survenu au moment de la mise en pages, lors de la préparation du numéro des *Cloches* du 15 juin, nous avons dû, bien à regret, nous résigner à retarder la publication de la matière préparée. Nos lecteurs voudront bien nous pardonner ce retard involontaire. Comme compensation nous leur présentons aujourd'hui un numéro double, comprenant 24 pages.

AUDIENCE DU SAINT-PÈRE.

S. G. Mgr l'Archevêque a eu le bonheur d'être reçue en audience privée par Sa Sainteté Pie X le 25 mai dernier. En nous annonçant laconiquement cette heureuse nouvelle, Monseigneur ajoute ces deux mots: *Très content.*

— Mgr l'Archevêque bénira lui-même la cloche du Petit-Séminaire, déjà célèbre, à Saint-Isidore même, grâce à l'amabilité de S. G. Mgr Bruchési. M. l'abbé S. Maynard, le curé si populaire de la paroisse natale de notre Archevêque, organise une belle fête pour le 5 septembre prochain (lundi, fête légale) et il invite, à cette occasion, tous les *Isidoriens* de Laprairie, du Canada et des Etats-Unis, à venir se retremper au pays natal et à prendre part à des agapes fraternelles.

ERECTION DU DIOCESE DE REGINA ET DU
VICARIAT APOSTOLIQUE DE KEEWATIN.

Le fascicule de mai des *Analeccta Ecclesiastica* publie l'importante nouvelle suivante:

“ Sur le conseil des évêques de la province de St-Boniface, le St-Siège a érigé le diocèse de Regina et le vicariat apostolique de Keewatin.”

LIMITES DU DIOCESE DE REGINA.

AU SUD: La ligne internationale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique.

A L'OUEST: La ligne interprovinciale entre les Provinces de Saskatchewan et d'Alberta, ou le 110ème degré de longitude ouest.

A L'EST: La ligne interprovinciale entre la Province de Manitoba et la Province de Saskatchewan.

AU NORD: Une ligne passant entre les townships (cantons) trente (30) et trente et un (31) des arpentages officiels du Gouvernement Fédéral dans le Nord-Ouest du Canada et s'étendant de la frontière du Manitoba à celle de l'Alberta.

LIMITES DU VICARIAT APOSTOLIQUE DE KEEWATIN.

LIMITE SUD ; Commencer sur le 91ème degré de longitude au point d'intersection de ce degré de longitude par la prolongation de la frontière nord de la Province de Manitoba. Suivre vers l'ouest la latitude de la frontière nord du Manitoba jusqu'à la limite ouest de cette province.

LIMITE OUEST : De là remonter vers le nord en suivant le prolongement de cette frontière ouest du Manitoba jusqu'à la ligne qui divise les townships (cantons) cinquante-deux (52) et cinquante-trois (53) des arpentages officiels du Gouvernement Fédéral dans le nord ouest du Canada.

De là vers l'ouest suivant la dite ligne séparant les dits townships (cantons) cinquante-deux (52) et cinquante-trois (53) jusqu'à son point d'intersection avec le troisième (3ème) méridien des susdits arpentages (lequel méridien correspond au cent sixième degré (106) degré de longitude). De là dans une direction nord et suivant la dite longitude jusqu'à la ligne qui sépare les townships (cantons) soixante (60) et soixante et un (61). De là dans une direction ouest jusqu'au cent-dixième (110ème) degré de longitude ouest. De là vers le nord en suivant ce cent-dixième degré de longitude jusqu'à la hauteur des terres; puis suivant la hauteur des terres jusqu'au Lac Walleston; de là continuant dans une direction nord-est à travers le Lac Walleston et suivant une série de lacs et de rivières, nommément la rivière Tele-

wiaza, et longeant cette dernière jusqu'à son point d'intersection avec le centième degré de longitude. De là vers le nord en suivant ce centième (100) degré de longitude jusqu'au Pôle nord.

LIMITE NORD: Le Pôle Nord.

LIMITE EST: Une ligne passant par le milieu des détroits ou sounds séparant le Canada du Groenland et englobant toutes les îles et territoires britanniques:

(1) des Canaux de Robson et Kennedy, (2) du Bassin de Kane, (3) de la mer de Baffin, (4) du détroit ou sound de Smith, (5) du détroit de Davis.

De là dans une direction ouest par le milieu du détroit d'Hudson englobant en particulier les îles Salisbury, Nill, Nottingham, Bell, Coats et Southampton. Puis en droite ligne dans une direction sud-ouest jusqu'au cap Tatnam. Enfin, depuis le cap Tatnam la ligne frontrière suit le quatre-vingt onzième (91) degré de longitude jusqu'au point initial, sur le prolongement de la limite nord du Manitoba.

CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL.

Les préparatifs du Congrès Eucharistique de Montréal se poursuivent toujours avec un grand zèle et tout fait prévoir qu'ils seront couronnés d'un éclatant succès. Vraiment consolante et digne de la foi du peuple canadien sera la triomphale manifestation qu'on organise sur les rives du Saint-Laurent en l'honneur de Jésus-Eucharistie. Pour indiquer la part que prend le diocèse de Saint-Boniface à ce concert d'universelle préparation, nous publions l'extrait suivant, d'une circulaire adressée au clergé par S. G. Mgr l'Archevêque, en date du 18 avril, avant son départ:

— Nous avons déjà parlé du prochain Congrès Eucharistique de Montréal et Nous savons que tout le diocèse s'intéresse à cette grande manifestation de foi. Néanmoins il convient de nous associer par des actes publics et même de faire quelque sacrifice, pour attester notre foi à la présence réelle de Jésus Hostie; nous participerons par là à une bonne œuvre, et nous donnerons une preuve de notre croyance au dogme si consolant de la communion des saints. Nous pourrions ajouter que c'est une excellente occasion de reconnaître notre dette de reconnaissance envers ce cher diocèse de Montréal qui nous a donné tant de prêtres, de religieuses, et de laïques éminents, et qui nous a aidé de tant d'autres manières.

En conséquence, Nous ordonnons qu'une quête soit faite le dimanche, 3 juillet, dans toutes les églises du diocèse pour contribuer aux frais du Congrès. De plus, durant la semaine du Congrès, du 5 septembre au 11, il y aura chaque jour bénédiction du T. S. Sacrement, et les trois derniers jours, le 9, le 10, le 11, seront consacrés à un *triduum eucharistique*, selon le désir de Sa Sainteté Pie X (10

avril 1907.) Le Très Saint Sacrement sera exposé tous les jours, et le soir, durant la bénédiction, le vendredi et le samedi, on chantera le *Miserere* et le *Magnificat*, et le dimanche, on chantera le *Te Deum*. Durant cette semaine, du 4 au 11 septembre, l'oraison de *mandato* sera celle du T. S. Sacrement, et après, vous récitez de nouveau, l'oraison de Saint Josaphat.

D'ici là, Nous recommandons à tous, la récitation de la prière suivante distribuée dans tout le pays.

On la récitera dès maintenant, durant la bénédiction du T. S. Sacrement, avant le *Tantum Ergo* et Nous y attachons cent jours d'indulgence. Nous invitons les fidèles à faire au moins une communion, durant la semaine du Congrès.

PRIERE POUR LA REUSSITE DU CONGRES.

“ O Jésus, à qui l'amour de votre Cœur a inspiré de nous donner l'Eucharistie, daignez couronner d'un plein succès le Congrès Eucharistique de Montréal: inspirez-en les travaux, les résolutions et les vœux; enflammez toutes les âmes de vénération et d'amour pour votre Divin Sacrement, et mettez au cœur de tous vos fidèles un désir toujours plus ardent pour la Sainte Communion. Ainsi-soit il.

TERRE-NEUVE et le CANADA.

Nous sommes autorisés à annoncer que Sa Sainteté Pie X, par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation de la Consistoriale, a placé l'île de Terre-Neuve sous la juridiction du Délégué Apostolique du Canada, qui dorénavant portera le double titre de Délégué Apostolique pour le Canada et Terre-Neuve.

Il y a trois diocèses dans l'île de Terre-Neuve, formant une province ecclésiastique, composée de l'archidiocèse de St-Jean et des diocèses de Havre de Grâce et de St-Georges. La population catholique de l'île est d'environ 80 000 âmes. Jusqu'à présent, il n'y avait pas de représentant du Saint-Siège ayant juridiction sur Terre-Neuve, mais désormais le Délégué Apostolique du Canada sera en même temps Délégué pour Terre-Neuve, aussi bien que pour le Canada.

ECHOS DU VOYAGE DE MONSEIGNEUR.

A Londres, Mgr l'Archevêque est allé rendre visite à Lord Strathcona qui l'a reçu avec sa courtoisie ordinaire et lui a parlé du Congrès Eucharistique de Montréal et du bon Père Lacombe. Monseigneur a visité l'église de Ste-Ethelrède, bâtie à la fin du 13ème siècle par les évêques d'Elie. (Ely) et rachetée des Protestants en 1876 par les catholiques qui ont enlevé les armes du roi, symbole de la suprématie royale sur l'Eglise, comme l'indique une inscription placée au

bas de ce monument du schisme. — A Londres, soleil radieux ! *Rara avis !*

A Paris, Monseigneur est allé plusieurs fois dire la sainte messe à Notre-Dame des Victoires, foyer de piété où se réunit le petit nombre de ceux qui sont restés fidèles à Jésus-Christ dans une région où des milliers d'autres vivent *sine Deo in hoc mundo !*

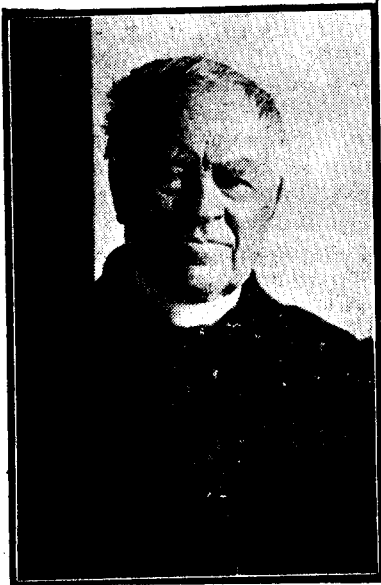
M. l'abbé Lenfant, curé de Saint-Antoine et auteur de plusieurs ouvrages de piété, a prêché un sermon remarquable le soir de la Pentecôte sur l'Esprit-Saint dans la sainte Trinité, dans l'Eglise et dans les âmes; seulement personne n'aurait pu se douter que la France est en ce moment sous le coup de la persécution la plus impitoyable comme la plus habile. C'est le cas de rappeler le mot des Pharaons: *Opprimamus eos sapienter. Opprimons-les savamment.* On nous assure que cette prédication singulièrement pacifique en temps de guerre, alors que la liberté religieuse est brutalement foulée aux pieds, est rare et que les prédicateurs français sont généralement plus de leur temps ! Espérons-le, car la paix du Christ exige que les apôtres redissent à travers les siècles par leurs successeurs: *Non possumus non loqui.* L'Eglise, née sur un champ de bataille, ne vit que par la lutte. Malheur à ceux qui dorment quand le Divin Maître agonise !

Il y a encore énormément de bien en France et si tous les catholiques s'entendaient ensemble d'abord et faisaient appel à tous les hommes de bonne volonté qui veulent la vraie paix dans la liberté pour tous, liberté d'enseignement, liberté d'association, ils réussiraient, avant longtemps, à reconquérir leur place au soleil ! Hélas ! il y en a encore beaucoup qui dorment, *dormiunt multi*, puis, *les agissants sont divisés*; il y a encore une masse d'indifférents qui ne votent même pas ou ne votent qu'une fois. Qu'espérer d'un malade qui ne sent pas son mal ou refuse de prendre un remède infailible ? Avec le secours divin, que la béatification de Jeanne d'Arc apporte à la France il suffirait aux catholiques de faire un effort commun pour soulever la pierre du sépulcre où ils étouffent ! *Mais non; tout va bien.* Ces gémissements des religieux et des religieuses en exil ou traqués comme des malfaiteurs dans leur propre pays, ces églises dont on a fait l'inventaire avant de s'en emparer ou de les faire sauter à la dynamite, ces évêques et ces prêtres dépouillés de leurs biens, parcelles chappées jusqu'ici au pillage révolutionnaire de 1793; cet ostracisme des catholiques qui vont à la messe, des fonctions publiques et de toute carrière officielle; enfin et par-dessus tout cette guerre diabolique faite à l'éducation chrétienne, et cet empoisonnement systématique de l'enfance à qui on enseigne carrément la haine de Dieu et de son culte, de tout ce qui a fait de la France la première nation du monde; tout cela ce n'est rien ou peu de chose. Il ne faut rien dire ni rien faire qui puisse faire de la peine aux Pharaons modernes: car ces gens là ont les meilleures intentions du monde. *Agenaux, taisez-vous; vivent les loups !*

FEU M. L'ABBE J. GOIFFON.

Le dernier numéro des *Cloches* annonçait la mort de M. l'abbé Joseph Goiffon, de Mendota, Minn., et sollicitait des prières pour le repos de son âme.

A ce glas funèbre jeté aux échos des immenses plaines sillonnées jadis par l'intrépide missionnaire, qui vient de s'éteindre dans la quatre-vingt sixième année de son âge, nous tenons à joindre aujourd'hui l'hommage ému de notre sincère admiration et à déposer sur sa tombe l'expression de notre reconnaissance.



Le vénérable défunt, dans des temps déjà éloignés, fut l'un des ouvriers apostoliques du diocèse de Saint-Boniface. Non-seulement il y travailla, mais il y souffrit et y contracta de pénibles infirmités, dont pendant un demi-siècle entier il porta les marques glorieuses. Il a raconté dans *Les Cloches*, il y a un peu plus d'une année, cet épisode de sa vie. Revenant de Saint-Paul, Minn., dans l'automne de 1860, il fut surpris par une violente tempête et demeura cinq jours enseveli sous la neige. Son cheval mourut de froid et lui-même n'échappa pour ainsi dire que miraculeusement à la mort. Deux voyageurs, attirés par ses cris, le trouvèrent tout transi et gelé à un tel point qu'il fallut à son arrivée à Saint-Boniface lui amputer la jambe droite et un peu

plus tard le pied gauche. Dans l'intervalle de ces deux opérations, l'évêché, — où il avait été accueilli avec toute la compassion qu'inspirait son pitoyable état et où on lui prodiguait les soins les plus impressés, — devint la proie des flammes. On le transporta sur son lit de douleurs chez les Sœurs Grises, d'où il vit douloureusement brûler l'évêché et la cathédrale.

Bien qu'ayant vu la mort de près et ayant reçu les derniers Sacraments, l'héroïque missionnaire recouvra la santé. Il obtint de Rome la dispense nécessitée par ses infirmités et, malgré son petit pied et sa jambe de bois, il desservit pendant près de cinquante ans, à l'aide d'une voiture deux ou trois paroisses, disant parfois deux messes le dimanche à six ou sept milles de distance.

Tels sont les traits saillants de la carrière de celui qui vient d'être appelé à la récompense de ses labeurs apostoliques et de ses souffrances comparables à celles des martyrs. Il était français d'origine, de la race de ces missionnaires dont on ne saurait trop exalter le courage et l'endurance. Il passa la plus grande partie de sa vie dans le diocèse de Saint Paul.

Avec lui disparaît l'une de ces héroïques figures qui ont semé dans les larmes, la misère et la souffrance, ce que nous moissonnons aujourd'hui dans la joie et l'allégresse du merveilleux développement dont nous sommes les témoins. Honneur et reconnaissance à ces hommes de Dieu, dont les travaux ont été si abondamment bénis ! Conservons pieusement leur mémoire et imitons les belles vertus, dont ils nous laissent le souvenir.

En terminant cette brève notice, nous aimons à rappeler que le cher et vénéré disparu a toujours entretenu les plus cordiales relations avec ses confrères de la Rivière-Rouge. S. G. Mgr l'Archevêque avait reporté sur ce digne prêtre toute l'affectueuse estime, dont l'avait toujours entouré son illustre prédécesseur et Elle lui en donna maintes fois les preuves les plus manifestes. C'est ainsi qu'à l'occasion des fêtes du 4 octobre 1908, Sa Grandeur lui adressa une invitation toute spéciale. Aussi le vénérable vieillard, qui avait eu la douleur d'être témoin du désastreux incendie de 1860, eut-il la consolation, au soir de sa longue vie, d'assister à la bénédiction de la nouvelle cathédrale. Et, comme le disait si bien *Le Manitoba*, ceux qui assistaient à ces fêtes se rappelleront longtemps ce petit vieux, monté sur deux cannes de bois en guise de jambes, courbé par l'âge, mais très impressionnant à voir dans la pompeuse procession d'évêques et de prêtres qui traversèrent la grande allée de l'église pour se rendre au chœur.

Ce vieux missionnaire tout cassé, tout diminué, tout petit, c'était comme un document d'une époque déjà ancienne.

NOUVELLE MISSION

DES MISSIONNAIRES OBLATES DU S.-C. ET DE M.-I.

Le 3 mai dernier, la Rde Mère St-Viateur, Supérieure des Missionnaires Oblates du S.-C et de M.-I., partait de la Maison-Chapelle de Saint-Boniface pour aller organiser la nouvelle mission de Fort Pelly, (Côté, P. O.) Sask., que la jeune communauté venait d'accepter. Les Rdes Sœurs St-André, professe, et St-Charles, novice, accompagnaient leur Supérieure. Toutes trois sont encore à l'œuvre. Puisse le succès couronner leurs généreux efforts !

Le supérieur de la mission sauvage et le directeur de l'école de Fort Pelly est le R. P. Decorby, O. M. I., l'un des plus vieux missionnaires de l'Ouest, blanchi par les ans et d'infatigables travaux apostoliques au milieu des peuplades indiennes.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE.

Le *Messenger Canadien* de juin contient le résumé d'une conférence sur "l'instruction gratuite et obligatoire et l'uniformité des livres" donnée le 10 avril par M. l'abbé Philippe Perrier devant la Fédération des Liges du Sacré-Cœur. Comme on le sait, M. l'abbé Perrier est le visiteur des écoles catholiques de Montréal et sa parole est particulièrement autorisée. On en jugera par l'extrait suivant relatif à l'instruction obligatoire, *compulsory education*.

" M. Perrier distingue trois sortes d'obligation scolaire: *l'obligation morale* ou de conscience que l'Eglise a été la première et longtemps la seule à proclamer. Elle consiste dans le devoir impérieux qu'ont les parents de donner à leurs enfants une éducation en rapport avec leur condition, et qui devra être toujours suffisante pour permettre à ces enfants d'arriver à la connaissance du beau et du bien. Vient ensuite *l'obligation césarienne*, par laquelle l'Etat s'emparant des enfants de tous, les fait instruire dans ses écoles, par ses maîtres et avec ses livres et refuse tout contrôle sur l'enseignement qu'il donne. Ou bien il laisse subsister à côté de ses écoles des écoles libres, mais favorise tellement les premières au détriment des autres, que les parents n'ont plus le choix et sont pratiquement obligés d'envoyer leurs enfants aux écoles de l'Etat. Cette *obligation césarienne* est formellement condamnée par l'Eglise " parce qu'elle insulte aux droits sacrés du père de famille et renverse l'ordre social ".

Quelquefois l'autorité civile tout en laissant aux parents le choix absolument libre de l'école, du maître et des livres, exige d'eux qu'ils fassent donner un minimum d'instruction à leurs enfants. C'est *l'obligation modérée*. Les opinions sont partagées sur cette dernière forme de l'obligation scolaire, d'excellents esprits la trouvent légitime. L'abbé Perrier se prononce contre, et justifie son attitude par de nombreuses et excellentes raisons, dont la première et l'une des plus importantes est qu'en pratique *l'obligation modérée* conduit toujours à *l'obligation césarienne*.

Or l'école d'Etat suppose l'école neutre, et, les derniers débats sur cette question, à la Chambre française, l'ont surabondamment prouvé, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de neutralité scolaire: l'école prétendue neutre, c'est l'école anti-religieuse.

Le savant conférencier montre ensuite que la main-mise de l'Etat sur l'école, c'est l'ingérence de la politique dans l'éducation et tout le mal qui s'ensuit".

— Le R. P. Z. Lacasse, c. m. i., était de passage à Saint-Boniface vers le milieu de juin. Il allait prêcher des retraites et des missions dans le diocèse de Prince-Albert.

NOTRE-DAME DE LOURDES. MAN.

Le 3 mai était un jour de fête pour la communauté des Cinq Plaies de Notre Sauveur. Quatre jeunes demoiselles recevaient le saint habit et commençaient leurs années de probation. Ce sont: Julia Rœland, en religion Sœur Marie-Alphonse, une flamande de St-Alphonse; Anna Labossière, Sœur Marie-Mecthilde; Anna Payette, Sœur Marie-Prospër; Marie Landry, Sœur Marie-Gérard, trois canadiennes de St-Léon.

La cérémonie eut lieu à 2 heures dans l'église paroissiale. Sur la demande du Rév. Père Antoine Chalumau, curé, le Père Marie-Antoine, curé de St-Léon, avait été délégué par S. G. Mgr l'Archevêque pour présider la cérémonie.

L'assistance était très nombreuse. Toute la paroisse de N.-D. de Lourdes tenait à s'associer à la joie de leurs bonnes Sœurs et voulait se réjouir avec elles de l'accroissement de leur nombre. Les paroisses de St-Alphonse et de St-Léon étaient aussi représentées par les parents et amies des nouvelles religieuses.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. Père Marie-Antoine. Dans des termes émus le digne religieux parla aux quatre postulantes du bonheur et des devoirs de la vie religieuse.

Puisse Dieu continuer à bénir cette jeune et fervente communauté des Cinq-Plaies en lui envoyant des vocations de plus en plus nombreuses et qu'il daigne inspirer à d'autres jeunes filles flamandes de suivre l'exemple de leur compatriote, Sœur Marie-Alphonse.

Un témoin.

LES CANDIDATS DE L'ANTIQUITÉ.

Les prétendants qui, à Rome, sollicitaient les suffrages du peuple, étaient vêtus d'une toge blanche *candida* — de là est venu le mot candidat — et Plutarque écrivait qu'ils ne portaient pas de tunique, afin d'ôter tout soupçon qu'ils y cachassent de l'argent pour acheter les suffrages.

La loi romaine, en effet, ne badinait pas avec la corruption électorale. Elle prévoyait que tout candidat, qui en échange d'une voix, donnerait de l'argent, serait condamné à payer annuellement jusqu'à sa mort, une amende de 100 000 sesterces (10 000 francs environ.) Mais elle est spécifiait toutefois qu'un marché de ce genre, non suivi de versement de la somme promise, ne constituait pas un délit.

Et Cicéron observait à ce propos: " Il y a longtemps que certains candidats se conforment aux prescriptions de cette loi, et promettent toujours sans jamais rien donner. "

La remarque, pour vieille quelle soit, n'en reste pas moins d'actualité. . . et le restera longtemps encore sans doute. . .

UNE COULEE DE CLOCHES

BENIE PAR S. G. MGR L'ARCHEVEQUE.

Le 19 mai, Monseigneur a eu le bonheur de dire la sainte messe en face du tombeau de saint François de Sales, dans le monastère des Visitandines, à Annecy, pendant que son frère, M. l'abbé Hermas Langevin, célébrait sur le tombeau de sainte Jeanne de Chantal.

Le même jour, à 9 $\frac{1}{2}$ h., Sa Grandeur bénit solennellement, à Annecy-le-Vieux, à deux milles de la ville, dans la célèbre fonderie des MM. Paillard, le métal en fusion, -- vrai fleuve de feu, -- qui a moulé 27 cloches. C'est ce qu'on appelle *une coulée de cloches*. Par une coïncidence des plus heureuses et vraiment providentielle, quatre de ces cloches sont destinées au diocèse, à savoir: La cloche du Petit-Séminaire de St-Boniface, une pour les Ruthènes de Beauséjour, et deux autres commandées par le R. P. Mörard, provincial des M. S., et destinées l'une à la colonie allemande d'Estevan, Sask., et l'autre à une colonie française de la Saskatchewan. Celles de Laurier et de Mc Creary, Man., sont déjà commencées. Parmi les nouvelles, il y en avait deux pour le diocèse de Québec, trois pour celui de Sherbrooke et une pour Cobalt, Ont.

Les Messieurs Paillard qui sont, avec leurs neveux Louis et Joseph, les premiers fondeurs de cloches du monde ont donné à Monseigneur une hospitalité à la fois cordiale et princière.

Il faut aller en Savoie pour constater combien il y a encore de foi en France. Ce qui manque, c'est la conscience de la situation et l'organisation catholique sous des chefs unis et courageux. La conclusion d'un article de la *Libre Parole* du 18 mai intitulé: "Où sont les voix cléricales?" et signé par M. Georges Thiébaud nous paraît révéler le secret de la situation actuelle en France:

"Je le répète et le répéterai: Pour que 37 millions de catholiques français en arrivent à être molestés si longtemps par 650 000 protestants, 130 000 Juifs et 35 000 Francs-Maçons, il faut qu'il y ait quelque chose d'insuffisant et de suspect dans la défense des intérêts catholiques français."

MORT DE LA REVERENDE MERE FILIATRAULT,

SUPERIEURE-GENERALE DES SOEURS GRISES DE MONTREAL.

Samedi le 11 juin, une dépêche apprenait à nos chères Sœurs Grises de St-Boniface que leur Révérende Mère Générale était décédée la matin à la maison-mère de Montréal. Bien que l'état de santé de la digne Supérieure laissât à désirer depuis de longs mois, rien néanmoins ne laissait soupçonner un dénouement si prompt. Le 27 avril dernier, à l'occasion de la clôture de la première retraite annuelle

des religieuses, elle avait invité S. G. Mgr l'Archevêque, alors de passage à Montréal, et l'avait reçue elle-même.

La Rde Mère Marie-Praxcède Filiatrault était née à Ste-Rose, Qué., le 10 avril 1839 et avait été admise à la profession religieuse le 20 septembre 1864. Ses vertus et ses talents la désignaient pour les postes élevés. De 1877 à 1880 elle fut employée à la procure de la maison mère et fut ensuite pendant deux ans supérieure de Nazareth, asile des jeunes aveugles. En 1882 elle devint assistante et en 1887 fut élue pour la première fois Supérieure-Générale. A l'expiration de ce terme d'office elle redevint assistante et en 1897 fut réélue une deuxième fois Supérieure-Générale. A l'expiration de ce deuxième terme, en 1902, elle fut nommée Mère-Vicairé de la vicairie d'Youville. Enfin en 1907, elle était encore réélue au poste suprême, où la mort vient de la ravir à l'estime et à l'affection de ses nombreuses filles, qui la pleurent comme une tendre mère, une supérieure accomplie et un véritable modèle des vertus religieuses.

On se plaît à rappeler sa grande bonté de cœur, sa douce aménité et son rare esprit de foi. Elle excellait à voir l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu dans tous les événements, même les plus pénibles. Sa piété était remarquable; ses conversations révélaient qu'elle était toute pénétrée de la pensée de la présence du Bon Maître et elle s'efforçait d'inculquer ce sentiment dans le cœur et l'âme de ses filles. Ces vertus surnaturelles s'harmonisaient merveilleusement avec les remarquables talents de gouvernement et d'administration, dont la Providence l'avait douée.

Aussi les treize années qu'elle présida aux destinées de la communauté fondée par la Vénérable Mère d'Youville, dont elle possédait si bien l'esprit, furent-elles des années fécondes en œuvres de toutes sortes. Qu'il nous suffise de mentionner les nouvelles fondations effectuées sous sa direction: Boston, Minneapolis et St-Jérôme (1888); Ste-Cunégonde et Worcester (1889); Calgary et école industrielle de St-Boniface (1891); Morristown, Salem, Kenora, Nashua et Fort Resolution (1892); orphelinat de Winnipeg en 1900 et cette année retour à l'Île-à-la-Crosse et agrandissement des établissements de St-Boniface.

La regrettée défunte a droit à un souvenir particulièrement reconnaissant de la part des églises de l'Ouest, dont plus de trois cents de ses filles sont l'ornement et la gloire. Quelle large part les nombreuses maisons de l'Ouest, — dont plusieurs ne sont que de pauvres missions sauvages n'ayant d'autres ressources que le travail, le dévouement et l'esprit d'économie des religieuses —, n'ont-elles pas eu dans sa sollicitude maternelle? Sept fois elle visita les maisons de la vicairie de St-Boniface et quatre fois celles de la vicairie de St-Albert. En 1888 elle se rendit même au lac La Biche.

Sur la tombe de cette religieuse éminente, dont la grande presse a à peine annoncé la mort et dont la modestie est le glorieux linceuil, nous déposons l'hommage de la haute estime dans laquelle la tenaient ceux qui jugent les âmes à la lumière de la foi et pèsent les œuvres au poids du sanctuaire.

Veillent celles qui la pleurent agréer l'assurance que nous nous associons dans une large mesure à leur douleur et à leur deuil.

LA RECONNAISSANCE PRATIQUE DU FRANÇAIS.

De par la constitution du pays les langues française et anglaise sont officielles et sur un pied d'égalité. C'est le principe théorique auquel déroge trop souvent la pratique. M. Armand Lavergne, député de Montmagny, le champion des droits de la langue française, avait fait adopter à l'unanimité au parlement de Québec l'an dernier un projet de loi obligeant les compagnies d'utilité publique, faisant affaire dans la province, à se servir des deux langues. D'après ce projet *devaient* être écrits ou imprimés en français et en anglais les billets des voyageurs, les bulletins d'enregistrement des bagages, les connaissements, les lettres de voiture, les imprimés pour dépêches télégraphiques, les feuilles-formules des contrats, faits, fournis ou délivrés par une compagnie de chemin de fer, de télégraphe, de téléphone, de transport, de messageries ou d'énergie électrique, ainsi que les avis ou règlements affichés dans les gares, voitures, bateaux, bureaux-usines ou ateliers de la compagnie.

Ce projet, comme on le sait, échoua au Conseil Législatif. L'intrépide député de Montmagny revint à la charge cette année. Il présenta de nouveau son projet de loi, le fit adopter par l'Assemblée Législative et eut la consolation de le voir triompher au Conseil Législatif. Malgré une vive opposition de la part de certains conseillers, la loi du français est entrée dans les statuts de la province de Québec. "C'est là un beau triomphe pour *l'Association de la Jeunesse Catholique*," écrit modestement M. Lavergne, à qui revient la principale part du triomphe, et qui par ses courageux efforts, a ajouté au patrimoine d'honneur et de dignité de notre race. Il a rencontré des sympathies auxquelles il convient de faire large aussi la part du mérite et de la reconnaissance et c'est à bon droit, qu'au lendemain de la bataille, il cite à l'ordre du jour *l'Association de la Jeunesse Catholique*. A elle revient l'honneur d'avoir réveillé le patriotisme par une enthousiaste campagne de pétitionnement au cours de laquelle elle recueillit 475 000 signatures de personnes réclamant une loi reconnaissant pratiquement l'usage du français dans les services d'utilité publique.

"Cependant, comme l'écrit encore le valeureux champion des droits de notre langue, il ne faudrait pas croire que la bataille est finie et

que nous devons nous arrêter là. Non, elle ne fait que commencer; nous sommes parvenus à faire reconnaître à Québec les droits de notre langue, il faut maintenant porter le combat sur le terrain fédéral. Il y a là bien des victoires à remporter: reconnaissance de la dualité constitutionnelle du français dans toutes les administrations, spécialement les postes et la monnaie.

Il y a aussi les droits des minorités dans les autres provinces, violés presque partout, et à l'agonie dans l'Ontario. Oh! cette question là! pensons-y toujours, parlons-en toujours!"

Nous voudrions pouvoir citer intégralement ce magistral article paru dans *Le Devoir* du 8, juin mais l'espace nous fait défaut. Oui, dites le sans crainte et proclamez-le bien haut, *les Canadiens-français des autres provinces approuvent votre campagne pour le français*. Du point stratégique où nous luttons pour cette noble cause, nous vous adressons le salut de l'épée et nous vous clamons un cordial et vibrant merci.

Votre victoire nous réjouit et nous fortifie. Elle est un splendide argument en faveur de nos justes et légitimes revendications et consacre un principe qui se trouve à la base même de la confédération des provinces du Canada.

LOGBERG, SASK.

A trente mille à l'est de Yorkton se trouve la charmante colonie de Logberg. Logberg compte dix familles polonaises et une cinquantaine de familles ruthènes. L'église est très pauvre et rappelle bien l'étable où naquit le Sauveur.

Les RR. PP. Page et Decorby, O. M. I., ont visité d'abord cette colonie et ont su gagner l'affection du peuple, qui a conservé pour ces bons Pères une vive gratitude. Depuis l'arrivée des Pères Rédemptoristes à Yorkton, un Père visite chaque mois cette desserte qui n'a jamais reçu aucun imposteur.

Cette bonne population vient d'avoir la grâce d'une mission. Le diable, fit tout ce qu'il put pour empêcher cette mission, mais malgré tout, le 21 mai dernier, les RR. PP. Boels, Adam et Decamps, c. ss. R., commencèrent les saints exercices.

Marie Immaculée, qu'on prit pour protectrice et patronne de la mission, la bénit abondamment. Chaque jour, à tous les offices et aux quatre sermons il y eut foule. Roblin et Kamsack y avaient de nombreux représentants qui rivalisaient de piété et d'assiduité avec les colons de Logberg et de Starleigh. La chapelle ne pouvait contenir tout ce monde. . . . on prêcha en plein air. . . . La grâce de Dieu remua ces âmes et tous voulurent recevoir les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie!

Comment décrire la belle cérémonie de l'amende honorable au Saint-Sacrement ? Certes, il aût être agréable à N.-S. ce cri de cette foule, lorsque interrogée par le R. P. Adam, elle protestait de sa foi en Jésus-Hostie et de son désir de réparer les outrages faits à l'Hôte des tabernacles. Que de larmes versa ce peuple lorsqu'il vit les RR. PP. Boels et Decamps lever les mains vers le Ciel et par trois fois supplier le Seigneur de pardonner et d'avoir pitié de son peuple !

Le 25 mai, le R. P. Decamps, assisté par le R. P. Boels comme diacre, bénit les deux cloches de la paroisse et posa la première pierre d'une nouvelle église ruthène. La procession avec la croix de mission termina cette retraite qui, suivant l'expression du peuple, rappela "le vieux pays."

Le R. P. Boels dans son sermon de clôture sût si bien enthousiasmer le peuple que spontanément il se rangea en procession avec bannières, etc, pour reconduire les Pères jusqu'à la porte du cimetière. Tous voulaient baiser encore une fois les mains des Pères, les remercier et de toutes les poitrines sortait vigoureusement le si beau *ad multos annos* ruthène.

N'oublions pas en terminant de rendre hommage aux talents révélés par le R. P. Adam dans la décoration du sanctuaire.

Daigne Marie Immaculée conserver en ces âmes les fruits salutaires de cette mission !

Un témoin.

FÊTES JUBILAIRES DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

Au mois d'août 1909, une classe d'anciens élèves célébra, au collège de Saint-Boniface, un brillant conventum. Ces jeunes gens doués d'initiative intelligente, clôturèrent leurs trois jours de fête en convoquant à une soirée amicale dans la grande salle du collège tous les anciens élèves des environs. L'enthousiasme le plus sincère et la plus franche cordialité furent les traits distinctifs de cette séance mémorable. Ce fut une révélation. Les anciens élèves commencèrent à se connaître, à se compter, à s'apprécier. — Ne pourrions-nous, se dirent-ils alors, préparer une réunion plus grande et plus solennelle ? — Nous avons une belle occasion ; Cette année 1910 est le vingt-cinquième anniversaire de la prise de direction du collège par les RR. PP. Jésuites. C'est une époque dans l'histoire de notre institution.

Ce qu'on vient de lire est extrait d'une lettre circulaire adressée aux anciens élèves et aux anciens professeurs du collège et les conviant à des fêtes jubilaires, qui sont fixées aux 16, 17, et 18 août.

Vous êtes prié, lisons-nous encore, de communiquer cette nouvelle aux anciens élèves de votre voisinage qui ne l'auraient pas reçue. Vous êtes autorisé à les inviter aux fêtes jubilaires du collège. Qu'ils

veuillent bien envoyer au secrétaire leur adresse. Ce serait nous rendre un service que nous apprécierons beaucoup.

Saint-Boniface,
1er juin 1910.

C. H. ROYAL, avocat.
Secrétaire du Comité Général.

Nous souhaitons plein succès aux organisateurs de ces belles fêtes, dont la pensée a été inspirée par la reconnaissance filiale envers les très méritants Pères de la Compagnie de Jésus, qui rendent d'appréciables services à la cause de la haute éducation catholique dans l'Ouest.

LA MEMOIRE DE DOLLARD.

Vingt mille Canadiens de toute origine acclamaient le 29 mai à Montréal la mémoire immortelle d'Adam Dollard, sieur des Ormeaux, et de sa petite compagnie de vaillants jeunes hommes qui sauvèrent, il y a deux cent cinquante ans, la patrie française d'Amérique. La manifestation eut lieu sur la Place d'Armes. Après la cérémonie religieuse dans l'église de Notre-Dame, où M. l'abbé Henri Gauthier, s. s., évoqua éloquemment la mémoire des braves du Long-Sault, et où S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal donna la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, la foule se dirigea vers le monument Maisonneuve magnifiquement décoré, auprès duquel se dressait la tribune des discours. Un frisson de piété patriotique courait dans cette foule respectueuse, qui écouta, chapeau bas, les belles et fières paroles des orateurs.

S. G. Mgr Bruchési prit le premier la parole: "Ce n'est, dit-il, ni un roi, ni un fondateur de ville, ni un savant illustre que nous honorions tout à l'heure dans le temple et pour qui les clairons viennent de retentir, mais un humble jeune homme de vingt-cinq ans, tombé derrière une palissade improvisée sous les coups des féroces Iroquois."

Monseigneur proposa l'érection d'un monument à Dollard et exprima l'espoir que la première école de garçons qui se construira à Montréal porte son nom. L'Hon. M. Décarie, secrétaire provincial, et M. Henri Bourassa, député, firent aussi d'éloquents discours. Enfin deux poètes, l'un canadien-français, M. l'abbé Melançon, et l'autre anglais, M. John Boyd, célébrèrent les héros par des poèmes français et anglais.

Le mouvement de souscription pour l'érection du monument est très encouragé et tout fait prévoir un complet succès. *L'Association de la Jeunesse* a lancé un vibrant appel aux élèves d'abord et ensuite au public. Toute offrande peut être adressée à *L'Association*, casier postal, 2183, Montréal.

— Nous parlerons dans notre prochain numéro de la célébration de la St-Jean Baptiste.

UN EVENEMENT HISTORIQUE.

Une réunion importante et intéressante de l'Union Nationale Métisse de St-Joseph a eu lieu le 25 mai à St-Boniface. Entre autres décisions, nous en signalons une, qui vaut plus qu'une mention banale, c'est l'adoption, par l'Union, d'un drapeau. Ce drapeau, fond blanc, fleurdelisé, avec, dans l'angle supérieur touchant à la hampe, le *Union Jack*, sera le drapeau national des Métis.

Nous croyons savoir que le dessin de ce drapeau est dû aux suggestions de M. Roger Goulet, le président de l'Association: et c'est un vieillard de 80 ans, M. André Nault, de Saint-Vital, qui l'a présenté à la nombreuse assemblée. M. Nault, qui ne quitte plus guère sa demeure à cause de son âge avancé, avait cependant tenu à se rendre cette fois-ci à Saint-Boniface pour témoigner de son patriotisme. On l'a acclamé longuement, et le spectacle en valait certes la peine.

Ce drapeau, moins le *Union-Jack*, est substantiellement le même que celui que les Métis arborèrent en 1885. Le *Union-Jack* vient confirmer la loyauté de la nation métisse à la Couronne et aux institutions britanniques.

Ce drapeau, tout récemment rajeuni par un intense sentiment patriotique chez la nation métisse, et supplémenté des couleurs anglaises dans une noble et franche affirmation d'entière adhésion à l'Angleterre, est apparu pour la première fois dimanche à la procession de la Fête-Dieu de Saint-Boniface, porté par M. Alexandre Riel.

Nous avons appris avec un intérêt profond le résultat des délibérations de mercredi; nous applaudissons au tact avec lequel l'Union a pris place parmi nos diverses sociétés; nous admirons surtout la manière heureuse avec laquelle la nation métisse a sauvegardé son respect de toutes les traditions qui l'honorent et devant lesquelles toutes les bonnes volontés s'inclinent avec une affectueuse et fraternelle sympathie.

Le Manitoba

UN PRIX CELEBRE.

L'Honorable M. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, a bien voulu donner une médaille de bronze à l'élève du collège qui a fait la meilleure composition française sur un sujet canadien. Elle a été méritée par Emile Désorcy, de Lorette.

Ce prix a été donné par l'entremise de S. G. Mgr l'Archevêque.

LA LOGE L'ÉMANCIPATION.

Il a paru à Montréal en mai dernier une petite brochure intitulée: "La loge l'Émancipation." Elle a pour auteur M. A.-J. Lemieux et sort des ateliers de *La Croix*. Cette publication, comme l'a

fait remarquer M. Héroux dans *Le Devoir* du 1er juin, est devenue l'un des gros événements de la vie montréalaise. La presse catholique en a parlé abondamment. Voilà pourquoi nous nous contenterons de la signaler à nos lecteurs et d'applaudir aux généreux efforts de l'auteur et de l'éditeur, qui ont encouru l'ire des francs-maçons et assumé de lourdes responsabilités. Mais leur imperturbable assurance, en présence des dénégations et même des poursuites, indique qu'ils possèdent une riche documentation et sont en mesure de prouver le bien fondé de leurs importantes révélations.

BIBLIOGRAPHIE.

Libres de prières en langue sauteuse. — Le R. P. Camper, o. m. i., l'infatigable missionnaire des Sauteux, a publié récemment un livre de prières en langue sauteuse. C'est la reproduction en caractères syllabiques du manuel publié par le même auteur en 1893. L'ouvrage a été imprimé par la maison Beauchemin, à Montréal.

— *Le Pain des Petits.* par l'abbé E. Duplessy. Explication dialoguée du catéchisme. Librairie Téqui, 82 rue Bonaparte, Paris.

— *Les mauvaises herbes du Canada:* Magnifique ouvrage publié dans les deux langues, par le département de l'Agriculture d'Ottawa, avec planches coloriées.

— OEUVRES DES TRACTS — Un Père de la Compagnie de Jésus, de Montréal, vient d'entreprendre la publication d'une série de tracts sur diverses questions fort pratiques qui sont de nature à éclairer les âmes et à leur rendre de grands services. Ces tracts sont des feuillets de quatre pages, qui se vendent à un prix très modique. Leur diffusion est une œuvre éminemment apostolique. On répand en grand nombre dans la province de Québec le tract sur *Les fréquentations* et celui sur les *Bonnes Vacances*. ADRESSE: Messenger Canadien, rue Rachel, Montréal.

DING! DANG! DONG!

— LES PETITS FRÈRES DE MONSEIGNEUR. Le 5 mai, au collège de Montréal, où Monseigneur est allé prendre le dîner, les élèves de la division des Petits sous l'habile direction de M. l'abbé Regaudie ont donné une séance charmante. — Chant à la Vierge Marie. — Belle poésie sur les 15 ans d'épiscopat récitée par MM. J. B. Toupin, J. Dubois P. Bienvenu, F. Marchand, Rod. Lemieux. — Poésie toute printanière du Rev. P. Gervais, de Canton. Chine, sur les petits frères. Belle adresse pleine de sentiments affectueux et de bons souhaits. — Rien n'a manqué. — Les Petits ravis ont même écrit de jolies lettres qui sont venues sur le bateau, à Rimouski, comme une douce brise de la patrie et un refrain des anges.

— Monseigneur écrit que la traversée a été des plus belles et des plus calmes. Le bateau, dit-il, est excellent, bien que un peu roulant, et le personnel est des plus aimables. — Mgr l'Archevêque a trouvé tout ce qu'il fallait pour la messe qu'il a célébrée le dimanche seulement, l'installation n'étant pas convenable durant la semaine. La traversée a été de sept jours de Québec à Liverpool. "C'est un voyage idéal," ajoute sa Grandeur en terminant. — Les fidèles du diocèse voudront bien continuer de prier pour leur premier pasteur, afin que le reste du voyage s'effectue aussi bien que le début.

— Au commencement d'avril dernier le Roi Edouard VII, que l'Empire entier regrette avec raison, se rendit à Lourdes, visita la grotte, la basilique et l'église du Rosaire. Il assista à la procession du Saint-Sacrement, tête nue et dans une attitude recueillie.

— Son éminence le Cardinal Gibbons vient de publier une circulaire à propos du prochain Congrès Eucharistique de Montréal. Son Eminence désire que chaque diocèse des Etats-Unis soit représenté à ce Congrès. Nous avons l'assurance que cet appel, émanant d'une si haute autorité, sera écouté, et que le nombre de nos coreligionnaires de la République voisine sera grand au Congrès Eucharistique de Montréal.

— Le 22 juin a été célébré dans la cathédrale de Saint-Boniface le service anniversaire de Mgr Taché, o. m. i. Il a été chanté par le R. P. Allard, o. m. i., v. g.

— Mgr Duchesne, membre de l'institut et directeur de l'Ecole Française de Rome, vient d'être élu membre de l'Académie Française. Il remplacera le Cardinal Mathieu, décédé il y a quelques mois.

— Le R. P. Planet, o. m. i., succède au R. P. Thibodeau, comme supérieur à la Montagne du Tondre. Le R. P. Thibodeau s'en va à Duluth, Minn. et le R. P. Marion est nommé assistant du R. P. Planet.

— Le R. P. Arthur Caron, c. ss. r., vient d'être nommé Supérieur de la communauté des RR. PP. Rédemptoristes de Brandon. Le R. P. est né le 6 juin 1850 — ordonné prêtre le 26 mai 1887 — profès le 17 juin 1884. Il a été bien des années aux Antilles, puis à Ste-Anne de Montréal, dernièrement ministre à Ste Anne de Beaupré.

— La première communion des enfants de la paroisse de St-Boniface e eu lieu le 16 juin.

— Bien peu savent que le roi Edouard VII a vrit été reçu *Avocat*.

— Mgr l'Archevêque a vu la comète de Halley à Rome les 25 et 26 mai et l'a revue le 28 à Roviano, dans les montagnes de la Sabine. Elle était très lumineuse.

— Le 13 juin, on a célébré à l'Hôpital, d'une manière intime, la fête patronale du dévoué aumônier, M. l'abbé J. A. Messier. Mgr Dugas, P. A., v. g., et plusieurs confrères sont allés prendre le dîner avec le héros de la fête.

— Le 15 juin, les élèves de l'école paroissiale du Sacré-Cœur, à Winnipeg, dirigée par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, ont donné une très jolie et très intéressante séance, à l'occasion de l'anniversaire de l'ordination du R. P. Portelance, o. m. i., curé

— Le Séminaire de Joliette a célébré les 21, 22, et 23 juin ses noces de diamant. Les fêtes ont été splendides. MM. les abbés Perreault, curé de Fannystelle, Man., Ferland, curé de St-Antoine des Prairies, Sask., et le R. P. Dugas, o. m. i., de Lebret, Sask., anciens élèves, y assistaient.

— Dimanche, 19 juin, il y eut au Pensionnat de St-Boniface, exposition des travaux d'aiguille faits par les élèves pendant l'année. Grand nombre de personnes ont visité ces travaux fort variés et d'une facture remarquable.

— Les travaux d'agrandissement, attendant à l'hospice Taché, sont commencés depuis plus d'un mois. Déjà les fondations sortent de terre. La partie principale est en forme de croix latine. Nous reparlerons de cette importante entreprise des Rdes Sœurs Grises.

— La bénédiction de la nouvelle cathédrale de Nicolet a eu lieu le 13 mai dernier et cette bénédiction a été entourée de toute la pompe que l'Eglise sait donner à ces cérémonies si touchantes. Le loyer annuel des bancs de cette cathédrale s'est élevé cette année à \$7000. Et l'on dira que les Canadiens-Français ne sont pas généreux!

— La procession du Très Saint Sacrement s'est bien effectuée cette année, comme par le passé, malgré l'inclémence du temps. Le parcours de la procession s'est fait par les rues Taché, Provencher, Aulneau et Cathédrale. Les deux reposoirs, chez le Dr Dubuc et chez M. Paquin, étaient également beaux.

— Le 23 mai dernier, la veille de "l'Empire Day," séance à l'école Provencher. M. R. Fletcher et le Dr Dubuc ont adressé la parole.

— Les petites filles du Pensionnat de St-Boniface, les petits garçons de l'École Provencher, les Enfants de Marie et les Dames de Ste-Anne méritent certainement nos meilleures félicitations et nos remerciements les plus sincères. Chacun de ces groupes a bien voulu contribuer pendant une semaine, à l'exercice du mois de Marie, en se chargeant de la partie musicale.

— Il y a peu de temps, les journaux publiaient que l'évêque anglican Paret n'avait pas été admis en audience auprès de Pie X. Or le *Baltimore Sun* (9 mai) publie la dépêche suivante; *The Sun — Baltimore — Mistake — No refusal — Paret.* — Encore un autre mensonge à ajouter à une foule d'autres qui se multiplient depuis quelque temps dans la presse, avec un sans gêne incroyable.

— Le nom de Mgr l'Archevêque figure sur la liste des souscriptions du Monument Commémoratif de Sainte-Anne de Restigouche.

— Certains sectaires ne reculent devant aucun mensonge du mo-

ment qu'il s'agit de donner libre cours à leur haine contre l'Eglise. Ils affirment que l'Eglise aurait exploité la terreur universelle vers l'an mille. Il y aurait eu, d'après eux, une affreuse famine, vers l'an mille, si on aurait cru la fin du monde prochaine. L'Eglise alors aurait profité de cette circonstance pour demander aux fidèles de lui céder leurs biens. — De là, disent-ils, l'origine du patrimoine ecclésiastique. — Peut-on pousser si loin le mensonge? M. Frédéric Duval vient de publier un opuscule: *Les terreurs de l'an mille*, qui montre combien sont fausses ces affirmations. — La semaine religieuse de Montréal dans sa livraison du 23 mai dernier résume ces preuves. Nous aimons à citer la dernière reposant sur le simple bon sens: " Et puis comment l'Eglise aurait-elle pu s'enrichir par la Terreur de l'an mille? Si les fidèles avaient été persuadés qu'à minuit sonnait de la dernière année du Xe siècle, le monde allait finir, ils n'auraient point fait à l'Eglise de dons inutiles, et dans leur simple bon sens, ils auraient dit: " A quoi bon vous léguer des biens qui ne vous serviront pas plus à vous, moines et clercs, qu'à nous-mêmes, puisque nous allons tous étre engloutis dans la suprême catastrophe? "

Faut-il que les anticléricaux soient à court d'arguments contre l'Eglise pour en ramasser de si pitoyables!

— Les élèves du Petit-Séminaire ont cordialement fêté leur cher directeur, M. l'abbé Joubert, le 8 juin. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, publier certains extraits de la touchante adresse présentée en cette occasion.

-- La distribution des prix au Collège, au Petit-Séminaire et au Juniorat des Oblats a eu lieu dans la soirée du 21 juin et les élèves sont partis en vacances le lendemain matin.

— M. l'abbé D. Lamy est revenu le 10 juin. Il a assisté le 13 mai à la bénédiction de la cathédrale de Nicolet et le 29 à la manifestation Dollard à Montréal.

R. I. P.

Le R. P. Victor Delaporte, s. J., le poète délicat, dont les poèmes sont souvent redits dans nos maisons d'éducation, décédé en France, à un âge très avancé.

— La Rde Mère Marie-Praxède Filiatrault, supérieure-générale des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Marie du Crucifix, des Sœurs de l'Assomption de Nicolet, décédée à St-Paul des Métis, Alta.

— M. Joseph Mager, décédé à St-Boniface, Man.

— M. Charles Beaupré, décédé à Montréal, P. Q.

— Melle Angéline Leclerc, décédée à St-Boniface, Man.

— Mde Placide Chaput, décédée à St-Norbert, Man.